



**HAL**  
open science

# Une perspective historique du processus de construction identitaire à l'île Maurice

L. Jocelyn Chan Low

► **To cite this version:**

L. Jocelyn Chan Low. Une perspective historique du processus de construction identitaire à l'île Maurice. *Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés*, 2008, Interethnicité et Interculturalité à l'île Maurice, IV (4-5), pp.13-26. hal-03484888

**HAL Id: hal-03484888**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03484888>**

Submitted on 17 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE A L'ILE MAURICE

L. JOCELYN CHAN LOW  
ASSOCIATE PROFESSOR  
UNIVERSITY OF MAURITIUS

## Résumé

Si l'ethnicité n'est pas une donnée immuable, comment et dans quels buts sont créées les identités ethniques ? L'étude empirique de l'histoire de Maurice révèle qu'il y eut des moments précis où des groupes de population se sont constitués en groupes ethniques distincts et exclusifs, souvent dans un contexte de mobilisation politique. Ces « *defining moments* » ont, d'une manière générale, coïncidé avec des périodes de grands bouleversements socio-économiques et politiques du pays. L'auteur souligne que, loin de favoriser l'émergence d'une société post-ethnique, les développements et les mutations économiques et sociales récents ont, au contraire, redynamisé les luttes sociales, qui, dans le contexte d'un partage des pouvoirs état-secteur privé effectué au cours du processus de démocratisation et de décolonisation, ne pouvaient que prendre la forme de mobilisations ethniques.

**Mots-clés :** ethnicité, identitaire, construction, situation, mobilisation politique.

## Abstract

If ethnicity is not an inevitable component of the personality of each individual, how and to what purpose are ethnic identities created ?

Empirical studies of the history of Mauritius reveal that there are specific periods when groups of population constituted themselves in distinct and exclusive ethnic groups, generally in a context of political mobilisation. These defining moments in the development of Mauritian society coincided with rapid socio-economic and political change. The author also underlines the fact that, far from promoting a post-ethnic society, recent economic and social developments have rekindled social struggles which, in the context of the ethnic division of power effected during the democratisation and decolonisation process, could not but take the shape of ethnic mobilisation.

**Keywords :** ethnicity, identity, construction, situation, political mobilization.

La société mauricienne s'est constituée par les arrivées successives de populations nouvelles (colons, esclaves, engagés, commerçants...) qui, au fil des circonstances historiques diverses, se sont formées en groupes ethniques distincts et exclusifs à l'intérieur d'une société traversée par un enchevêtrement de clivages à la fois socio-économiques, raciaux, religieux et culturels. D'où, comme le soulignait à juste titre Guy Berger, la centralité

des études historiques dans l'appréhension du fait ethnique à l'île Maurice<sup>1</sup>. Cependant, il existe très peu d'études sur l'évolution du fait ethnique dans l'histoire du pays, sauf quelques rares exceptions, à l'instar de l'ouvrage d'Arno et Orian<sup>2</sup>. Certes, il a souvent été écrit que l'historiographie mauricienne est caractérisée par l'ethnocentrisme. Mais trop souvent, les ouvrages consacrés à l'évolution des divers groupes ethniques de la société mauricienne découlent davantage d'une démarche de construction d'un discours identitaire que de la recherche rigoureuse de la vérité historique.

D'une manière générale, ces ouvrages prennent comme point de départ l'approche dite « primordiale » de l'ethnicité — c'est-à-dire que l'ethnicité est perçue comme un fait acquis, une donnée immuable, voire organique de la personnalité de chaque individu, enracinée dans des pratiques culturelles, religieuses, linguistiques ou sociales.

Dans le cas de l'île Maurice, ils rejoignent l'affirmation de Joyce et de Jean-Pierre Durand selon laquelle « le concept de nation rend mieux compte que les autres vocables du caractère déjà constitué des groupes humains qui ont émigré sur l'île... les individus à partir de chacune des régions d'origine (France, Angleterre, Chine, Inde) possédaient déjà en commun, avant leur départ, un territoire, une langue, une histoire, c'est-à-dire une culture commune. Ce sont autant de données qui fondent une nation et qui ont été conservées après leur immigration à Maurice »<sup>3</sup>.

Et finalement, ces ouvrages épousent la thèse que la coexistence de divers systèmes culturels à l'intérieur d'une société coloniale ne pouvait qu'engendrer divers groupes ethniques en compétition constante.

Or, on sait que cette hypothèse a été remise en question depuis 1969 par F. Barth<sup>4</sup>.

En outre, cette approche occulte les profonds clivages à l'intérieur des groupes issus des diverses régions géographiques. Par exemple, même la petite population d'immigrants chinois comprenait à la fois les Fukienois, des Cantonais et un autre groupe ethnique distinct, les Hakkas. De même, on connaît la grande diversité culturelle, linguistique et religieuse des engagés indiens alors que les gens de couleur et les Créoles ne peuvent être rattachés à une région géographique spécifique. On note aussi une importante présence d'ex-apprentis et d'engagés malgaches à Port-Louis dans les années 1840. Or, il n'existe aucun groupe ethnique malgache aujourd'hui. Cette approche, en outre, a tendance à sous-évaluer, voire évacuer, les processus de créolisation culturelle et de métissage biologique : créolisation culturelle, inévitable dans une île

1 Interview : Guy Berger, *Le Mauricien*, 4 décembre 1999.

2 T. Arno et C. Orian (1986) : *Île Maurice : une société multiraciale*. Paris, L'Harmattan.

3 J. P. et J. Durand (1978) : *L'île Maurice et ses populations*, Bruxelles, Ed. Complexe, p. 44.

4 F. Barth (ed.) (1969) : *Ethnic groups and boundaries. The social organisation of cultural difference*, Bergen/ Oslo : Universitetsforlaget, London : George Allen et Unwin.

marquée par d'énormes contraintes insulaires liées à l'isolement et l'exiguïté du territoire ; créolisation découlant de la nécessité de s'adapter dans un milieu tropical insulaire et qu'on retrouve très vite au niveau de la langue, de la cuisine, des loisirs, des techniques de construction et agricole, de la musique, des croyances populaires, etc.<sup>5</sup>

De même, le métissage biologique était inévitable étant donné le grand déséquilibre des sexes qui durera jusqu'en 1944. La société mauricienne était à forte prédominance masculine, en raison du caractère démographique de la traite et de l'immigration à la fois européenne et asiatique, métissage biologique qui a été d'une grande envergure comme le démontrent les sondages dans les registres de l'état civil.

## IDENTITES ETHNIQUES

Se pose alors la question suivante : si l'ethnicité n'est pas une donnée immuable, « comment et dans quels buts sont créées les identités ethniques ? ».

Une réponse à ces questions a été donnée par les historiens et analystes militants des années 1970. Ces derniers, s'inspirant du déterminisme économique marxiste, écrivent l'histoire de Maurice en termes de lutte de classe et résument l'histoire du pays en une lutte des opprimés contre l'esclavage, le racisme et l'engagisme. Dans ce contexte, ils mettent l'accent sur la solidarité de classes des opprimés face aux colons, à la plantocratie et à l'état colonial, et cela en dépit de divergences religieuses et culturelles qu'ils ramènent à des contradictions secondaires selon la formule de Mao Tse Tung.

L'ethnicité ou le *communalisme*, facteur de division des opprimés n'était, selon eux, que le résultat de l'intervention de l'état colonial, des colons ou des possédants. Ainsi, ils soulignent que sous la période esclavagiste, les maîtres suscitaient des divisions ethniques à l'intérieur de la population servile afin de mieux la contenir.

De même, les historiens militants soulignent que dans les années 1930, face à la mobilisation des travailleurs derrière le parti travailliste de Curé et d'Anquetil, suscitée par les effets de la grande dépression économique mondiale sur l'île à sucre, le pouvoir colonial réagit, en suscitant des divisions ethniques, au sein de la classe des travailleurs à travers les agissements de fonctionnaires issus de l'intelligentsia indo-mauricienne<sup>6</sup>.

Ces historiens soulignent aussi que face à la montée des revendications, à la fois de la classe ouvrière et de l'intelligentsia indo-

5 R.Chaudenson (1992) : *Des hommes des îles, des langues Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan.

6 P. Bérenger : « Le Parti Travailliste hier et aujourd'hui. Pour une histoire du Parti Travailliste », in *Le Militant*, 1<sup>er</sup> septembre 1976.

mauricienne et de couleur, amplifiée par le processus de démocratisation politique suscitée par les autorités britanniques dans la période de l'après-guerre. L'oligarchie sucrière eut recours à une stratégie visant à défendre ses prérogatives politiques et économiques à travers l'exacerbation des sentiments ethniques anti-hindous, essayant de rallier à la cause conservatrice tout d'abord les travailleurs créoles et la petite bourgeoisie de couleur, en jouant sur la prétendue menace d'orientalisation culturelle et d'hindouisation, et enfin en exacerbant le particularisme musulman (et par la suite tamoul) en agitant l'épouvantail de l'hégémonie hindoue/*hindi-speaking* et non indo-mauricienne<sup>7</sup>. Selon certaines analyses, l'état colonial se fit complice de l'oligarchie sucrière en officialisant les nouvelles divisions dans le recensement de 1962 et à travers le « *best loser system* ». L'annexe de la Constitution, définissant les communautés à Maurice, est ainsi perçue comme un « legs » du colonialisme et la cause de la persistance de l'ethnicité à l'île Maurice selon l'hypothèse qu'un « *ascribed status/denomination* » peut à la longue mener à la création d'une entité ethnique.

Si cette analyse marxiste a le mérite d'exister, néanmoins elle se révèle déficiente à bien des égards. Ainsi, il serait très réducteur de ramener à l'état colonial la paternité de la genèse des identités ethniques à l'île Maurice. Tout d'abord, la relation état colonial et ethnicité fut très ambivalente. L'étude des correspondances des autorités coloniales, récemment déclassifiées au Public Records Office, révèle que dans la période charnière de l'après-guerre à l'Indépendance, le souci primordial des autorités fut la prévention des conflits interethniques qui auraient menacé la stabilité de la colonie à un moment où elle faisait face à une véritable crise structurelle de l'économie. Loin de susciter des rivalités ethniques, les autorités coloniales se montrèrent hostiles à toute tentative d'institutionnaliser l'ethnicité dans notre système politique en construction. Ce furent les autorités britanniques qui refusèrent les demandes successives de S. Ramgoolam, de Razack Mohamed et de Jules Koenig, entre autres, en faveur de listes électorales séparées à caractère communal. De même, le « *Colonial Office* » et le gouverneur Sir R. Scott refusèrent d'institutionnaliser dans les « *constitutional instruments* », la création d'un système de « *good losers* » nommés d'après les critères de représentativité ethnique comme le recommandait pourtant Sir Trustram Eve dans son rapport de 1958. Au contraire, les Britanniques s'efforçaient de susciter un mauricianisme supraethnique, à travers l'organisation de camps de vacances pour les écoliers, etc.<sup>8</sup>

7 B. Lehembre (1984) : *L'île Maurice*, Paris, Karthala, p. 78.

8 J. Chan Low (1995) : *Great Britain and the constitutional evolution of Mauritius 1954-1961*. MA dissertation, London School of Economics and Political Science.

Par ailleurs, l'ethnicité fut souvent une arme dirigée par certaines élites contre l'état colonial, à l'instar des franco-mauriciens dans les années 1820 à 1850 et des frères Bissoondoyal dans les années 1940.

De même, en ce qu'il s'agit du rôle de l'état colonial dans la genèse des groupes ethniques à travers la catégorisation et la dénomination des populations dans les recensements et autres déclarations à l'état civil, soulignons que les découpages effectués par l'état colonial ont fluctué au fil des années et que les catégories répondaient souvent aux impératifs administratifs et non à une politique délibérée de « *divide and rule* ».

Ainsi, au 18<sup>e</sup> siècle, si l'état distinguait trois groupes de populations dans les recensements — c'est-à-dire esclaves, libres de couleur et blancs —, c'est parce que les divers groupes vivaient sous des cadres juridiques différents : le Code Noir s'appliquant aux esclaves, le Code jaune ou le Code de Paris aux blancs et un régime hybride aux gens de couleur. De même dans le recensement de 1846, avec l'abolition de l'esclavage et du racisme institutionnalisé, les libres devraient tomber automatiquement sous l'appellation « population générale », mais il fallait néanmoins ériger une catégorie d'ex-apprentis, car le *Colonial Secretary*, Sir William Gladstone, exigeait des rapports complets sur l'évolution de ces ex-apprentis dans la société coloniale au lendemain de l'abolition de l'esclavage. De même, il fallait un *monitoring* constant des statistiques concernant les immigrants indiens et, à partir de 1861, des immigrants chinois.

Certes, les autorités britanniques étaient très conscientes de la difficulté de compartimenter la population dans des catégories étanches, en raison du métissage et des conversions religieuses comme en témoignent à la fois les rapports des commissaires de recensement à l'instar de celui de 1881<sup>9</sup> et les expérimentations qu'ils pratiquaient. Par exemple en 1901, le commissaire au recensement divisa la population en (a) Européens, blancs métis et hommes de couleur (b) Africains (c) Indiens (d) Chinois. En 1921, la catégorie « Mauriciens » fut introduite pour la première fois en remplacement de « population générale » mais tous les Indiens, Indo-mauriciens et autres furent groupés sous la seule et même rubrique « Indiens »<sup>10</sup>.

Quant à la création de quatre groupes ethniques, notamment « population générale », « sino-mauricien », « musulman » et « hindou » dans les années 1950 et 1960, elle résulte de la pression des notables musulmans alors que les correspondances démontrent clairement que pour les autorités coloniales, la « population générale » n'était pas un groupe ethnique mais une dénomination politique<sup>11</sup>.

9 *Report on the Census enumeration made in the colony of Mauritius and its dependencies*, 6 December 1881, p. 7.

10 S. Hassam et A. Rassool (1965) : *Ile Maurice : Creuset de l'Océan Indien*, Paris, p. 112-113.

11 J. Chan Low (1995) : *op. cit.*

Toutefois, l'analyse marxiste rejoint, à bien des égards, l'approche « instrumentaliste » de l'ethnicité, c'est-à-dire une approche qui voit l'ethnicité et la création identitaire comme résultant de la stratégie des groupes/élites qui, pour l'avancement de leurs propres intérêts, voient dans la culture un élément extrêmement malléable, pouvant être construit et reconstruit d'une manière pragmatique au gré des impératifs souvent politiques.

Comme le soulignent les *situationnalists*, la formation identitaire et la mobilisation ethnique sont souvent la réponse d'un groupe donné à une situation où il se sent en danger ou exclu. Dans cette situation, il tente de se forger une nouvelle identité à travers une réappropriation de son passé, à travers une redéfinition de sa culture, bref en se redéfinissant par rapport à l'état et/ou au groupe dominant<sup>12</sup>.

#### DEFINING MOMENTS OU MOMENTS PRECIS

L'étude empirique de l'histoire de Maurice révèle qu'effectivement il y eut des moments précis où des groupes de population se sont constitués en groupes ethniques distincts et exclusifs, souvent dans un contexte de mobilisation politique. De même, un premier constat est que ces « *defining moments* » ont, d'une manière générale, coïncidé avec des périodes de grands bouleversements socio-économiques et politiques du pays.

Ainsi, les premiers groupes à se redéfinir, les Franco-mauriciens et les gens de couleur, le firent dans les années 1820 à 1850, période charnière de l'histoire du pays caractérisée par la révolution sucrière, résultant du *Mauritius Trade Bill* de 1825 qui ouvrait le marché londonien au sucre de Maurice, par l'abolition de l'esclavage et du racisme institutionnalisé, et surtout de l'application des valeurs morales issues de la métropole sur une société insulaire qui lui imposait ses propres blocages, par des réformes entraînant une véritable révolution linguistique au niveau de l'administration, par des réformes politiques et l'octroi de la liberté de la presse, et par le début de « *l'indian indentured labour* ».

C'est dans ce contexte que le groupe franco-mauricien va s'affirmer en groupe ethnique fermé et exclusif.

Pourtant, les colons français étaient loin de constituer un groupe homogène. En effet, l'élite coloniale était traversée par de profonds clivages à la fois socio-économiques et culturels, l'émigration française vers l'île de France arrivant au terme d'un processus d'émigration commencé un siècle plus tôt et qui connut trois types de départ — à la fois l'émigration

---

12 D. Brown (1989) : « Ethnic revival: perspectives on state and society », in *Third World Quarterly* Vol. II, N°4, p. 1-17.

forcée, l'engagisme et l'émigration libre<sup>13</sup>. De même, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au terme d'un siècle de concessions de terre, la structure agraire était extrêmement déséquilibrée avec une petite minorité de gros planteurs terriens et une majorité de petits possédants. En outre, il y avait un énorme gouffre entre les gros négociants et le monde du « *bazaar* » (petits artisans, ex-soldats). Et comme le révèle A. Maure, la révolution sucrière va accentuer ces inégalités avec l'émergence d'une plantocratie minoritaire<sup>14</sup>.

Il est vrai cependant que le cadre juridique faisait du Blanc l'élite naturelle de la colonie, élite qui était en outre de culture et de langue françaises.

C'est autour de ces deux pôles — race et langue — que se constitua le discours ethnique des années 1820-1850 quand l'élite franco-mauricienne devint la cible de l'*Anti Slavery Society* et des autorités coloniales de Londres. De là, naîtra le sentiment qu'elle était ciblée par les « abolitionnistes » parce qu'à l'opposé des planteurs des Antilles Britanniques, ils étaient de souche française. Et ce à un moment où la francophobie, exacerbée par les guerres napoléoniennes, était vivace en Grande-Bretagne.

De même, la tentative d'anglicanisation du pays, ajoutée à la décision du gouvernement britannique de décréter l'anglais comme langue administrative à l'exclusion du français, au moment où l'égalité civile et l'accès à l'éducation secondaire étaient octroyés aux gens de couleur — que les autorités britanniques semblaient, à ce moment précis, désireuses de convertir à la cause de l'anglicanisme et à la langue anglaise — amena l'élite franco-mauricienne à s'affirmer sur une base ethnique. On vit alors émerger des organisations, des journaux tels *Le Cernéen* et *Le Mauricien*, des revues littéraires en langue française, tels la « Revue pittoresque de l'île de France » ou *Le Colibri*<sup>15</sup>. On vit une véritable appropriation de l'histoire du pays. Ainsi Magon de St Ellier publiait « Les Tableaux historiques et pittoresques de l'île de France » au moment où St Elme le Duc rassemblait des « Documents pour servir à l'histoire de l'île de France ». Dans ce même contexte seront érigés des monuments à la mémoire de personnages symboliques tels Mahé de Labourdonnais (1853). Dans cette reconstruction du symbolique et la création d'un *self-image* valorisant, « La Réfutation de Bernardin de Saint-Pierre », écrite par Thomi Pitot, fut publiée en 1842.

Et pour contrer la tentative d'anglicanisation du pays, il y eut un retour massif de Franco-mauriciens vers l'Eglise catholique qui se développa

---

13 T. Arno et C. Orian : *op. cit.*, p. 21.

14 *Ibid.*, p. 63.

15 F. Labaysse (1980) : *Société et structure de communication à l'île Maurice ancienne Isle de France (de 1715 à 1900)*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle (Histoire), Université de Paris IV, p. 283.

véritablement à partir de 1841. Or, comme le souligne C. Prudhomme, le mouvement des colons français vers les Mascareignes avait été accompagné par un véritable processus de déchristianisation<sup>16</sup>. Mais à partir des années 1841, le catholicisme, intimement lié à la langue française, devint un élément de la reconstruction identitaire du groupe franco-mauricien.

Selon Arno et Orian (1986), c'est presque au même moment que les gens de couleur vont se redéfinir dans la société mauricienne. Soulignons l'hétérogénéité du groupe dit « gens de couleur » qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, regroupait à la fois engagés de l'Inde (artisans tamouls et marins musulmans) et affranchis et mulâtres, souvent issus d'unions illicites entre colons français et esclaves indiennes. Richard Allen souligne à juste titre à la fois ces divisions et, pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle, un dynamisme réel au niveau social et économique lié à l'éducation, à l'accès à la propriété terrienne et à l'égalité civile à partir de 1829<sup>17</sup>. Le groupe dit « gens de couleur », victime du racisme et de l'ostracisme social, mena un long combat contre l'élite franco-mauricienne. Mais l'abolition de l'esclavage entraîne une véritable fermeture d'un groupe qui, pour mieux asseoir sa mobilité sociale, s'écarte définitivement des esclaves et des ex-apprentis. De même, dans sa construction identitaire, l'élite de « gens de couleur » va calquer ses pratiques sociales sur celles des franco-mauriciens. Des journaux tels *La Balance* et *La Sentinelle* seront les répliques du *Cernéen* et du *Mauricien*. On vit aussi, malgré les efforts des autorités coloniales, l'appropriation de la langue française à des fins identitaires. Le trait négroïde, et tout ce qui rappelle de loin l'Afrique et même l'Asie, sera culpabilisé et on vit ainsi émerger une véritable pigmentocratie au sein de la société mauricienne<sup>18</sup>. Mais dans sa reconstruction de l'histoire, les gens de couleur réfutèrent l'historiographie franco-mauricienne. Ainsi E. Hitié dans son *Histoire de l'île Maurice*<sup>19</sup> mit l'emphase sur la contribution des Lislet Geoffroy, Tabardin, etc. à l'édification du pays.

L'abolition de l'esclavage amena l'arrivée massive des « *indentured labourers* » indiens. La société mauricienne devint très vite une société à forte prédominance asiatique, tout au moins du point de vue démographique. Cependant, les Indiens constituaient un groupe très hétérogène. Tout d'abord, les descendants des premiers arrivés du XVIII<sup>e</sup> siècle — artisans tamouls et marins musulmans — restèrent à l'écart des nouveaux arrivants, même dans les cas où ils ne s'étaient pas assimilés au

16 C. Prudhomme (1984) : *Histoire religieuse de L'île de la Réunion*, Paris, Karthala.

17 R. Allen (1983) : *Creoles, Indian immigrants and the restructuring of society in Mauritius (1767-1885)*, PhD Thesis, University of Illinois, p. 97.

18 T. Arno et C. Orian : *ibid.*, p. 120.

19 E. Hitié (1997) : *Histoire de Maurice*, Tome I.

groupe dit « gens de couleur ». En outre, parmi les nouveaux arrivants, on trouve à la fois des « *indentured labourers* » et des commerçants gujeratis et tamouls<sup>20</sup>.

Bien que le groupe indien pouvait par moments témoigner d'une solidarité interne, notamment au cours du premier séjour de Manilall Doctor dans la colonie, ce n'est que dans les années 1930-1940 que l'on vit émerger un mouvement identitaire, militant pour la reconnaissance légitime du fait indo-mauricien à l'île Maurice.

En effet, les années allant de la grande dépression économique à l'indépendance sont caractérisées par de profonds bouleversements au niveau économique, social et politique.

Non seulement l'impact de la grande dépression économique mondiale va créer une situation de crise à l'île Maurice, mais aussi l'éradication de la malaria entraîne une baisse de la mortalité au moment où le rééquilibrage des sexes dans la population entraîne une hausse de la natalité. Avec la poussée démographique s'ouvre une crise structurelle de l'économie mauricienne axée sur la monoculture de la canne à sucre, comme le confirment les divers rapports de Luce à Titmus-Meade<sup>21</sup>. Le pouvoir colonial réalisa que les mutations sociales intervenues depuis la fin du siècle, notamment le grand morcellement, la montée d'une classe de planteurs d'origine indienne, la transformation de la population indienne en une population d'indo-mauriciens, l'accès à l'éducation occidentale et la montée d'une intelligentsia indo-mauricienne, ajoutés aux développements au niveau international, rendaient inévitables une remise en question des structures politiques oligarchiques établies depuis 1885. Cette période de « *accelerating social and political changes* » coïncide avec le « *defining moment* » des Indo-mauriciens.

La création de l'*Indo-Mauritian Cultural Association* en 1935 pour marquer le centenaire de l'arrivée des « *indian indentured labourers* » à Maurice, la création du journal *Advance* en 1940 et, plus important, les diverses manifestations socio-politiques organisées par les frères Bissoondoyal dans les années 1940 (la célébration du *Ganga Asnan* à Belle Mare en 1942, le *Sankranti* en 1944 à Floréal, et surtout le *Maha Yaj* de décembre 1943 à Bel Village<sup>22</sup>), le boycott des courses dites « *Courses Malbar* », le combat pour les langues orientales, la relecture de l'histoire par A. Beejadhur, D. Napal, JNR. Roy, etc., sont autant de points de repère de

20 S. Reddi (1989) : « The development of political awareness among Indians 1870-1930 », in *Journal of Mauritian Studies*, Vol. 3, N°1, p. 1-15.

21 J. Chan Low (2002) : « L'île Maurice dans les années soixante : un survol », in *Revue Historique des Mascareignes*, 4<sup>e</sup> année, N°4.

22 U. Bissoondoyal (1990) : *Promises to keep*, [Rose Hill, Mauritius] : Editions de l'Océan Indien ; New Delhi : Wiley Eastern.

cette construction identitaire. L'ethnicité sera utilisée comme une arme contre l'oligarchie franco-mauricienne.

Cependant, dans le contexte de démocratisation politique, l'affirmation de l'identité indo-mauricienne va entraîner une césure à l'intérieur du groupe. Aux élections de 1948, organisées d'après un suffrage élargi, aucun musulman ne fut élu. Cela, ajouté à la partition de l'Inde, amena les notables politiques, groupés autour des commerçants musulmans de Port-Louis, à se redéfinir au sein de la communauté indo-mauricienne<sup>23</sup>. Le séparatisme musulman amena les autorités à ériger de nouvelles catégories dans les recensements qui, dorénavant, devaient déterminer les quotas de représentation politique. Le processus de démocratisation et de décolonisation, dans un contexte de crise économique, entraîna la mobilisation ethnique, et ce dès le début des années 60. En effet, dans le sillage de l'organisation de la Conférence Constitutionnelle de 1961, on vit émerger diverses organisations politiques à caractère ouvertement ethnique : Sino-Mauricienne, Musulmane, Créole (le *Parti Travailleuse de Travailleurs* de Raymond Rault), et Tamoule (le *Tamil United Party*) réclamant des représentants choisis sur une base ethnique<sup>24</sup>.

Dans ce contexte, le processus de démocratisation devait aboutir à une division ethnique des pouvoirs à l'île Maurice : le secteur privé (banque, secteur sucrier, tourisme, etc.) aux mains d'une oligarchie franco-mauricienne (mais le secteur commercial partiellement aux mains de commerçants chinois et musulmans), l'Etat aux mains d'une bourgeoisie d'état d'origine indo-mauricienne et la presse aux mains des « gens de couleur ».

## L'ILE MAURICE POST-COLONIALE

Ce concordat entre la bourgeoisie d'état indo-mauricienne émergente et la bourgeoisie historique franco-mauricienne non seulement ne mettait pas fin aux luttes sociales ouvertes depuis les années 1930, mais dans le long terme ne pouvait que dynamiser les replis identitaires et les tensions inter-ethniques.

En effet, ce « *new deal* » ne pouvait, à la longue, que susciter des particularismes au sein du groupe hindou, déjà très hétérogène. On va voir ainsi la montée de groupes dits socio-culturels (mais véritables lobbies politiques dans les faits), organisés sur une base de caste (les *ravived*, *vaish*, *baboojee-maraz*) ou sur une base linguistique (marathi, tamoul, télégou), chaque groupe revendiquant ses spécificités culturelles mais surtout une part équitable des dividendes de l'Etat, en termes d'emploi et de postes à responsabilités dans le service civil et les corps para-étatiques.

23 M. Emrith (1994) : *History of the Muslims in Mauritius*. Singapore : EIP, p. 294-296.

24 J. Chan Low (1995) : *op. cit.*, p. 32.

Les leaders, issus en majeure partie de la petite bourgeoisie professionnelle, utilisent à fond le culturel à des fins socio-économiques et de mobilité sociale.

Dans ce contexte de fragmentation de la communauté hindoue, les politiciens issus de ce groupe n'arrivent souvent pas à résister à la tentation d'agiter l'épouvantail du « pouvoir hindou en péril » ou de tirer à boulets rouges sur les symboles de la bourgeoisie franco-mauricienne (e.g. l'église catholique, l'industrie sucrière, les collèges confessionnels), ou encore de la petite bourgeoisie de couleur (e.g. la presse dite indépendante) afin de raviver l'unité au sein du groupe

Par ailleurs, certains groupes, à l'instar des descendants d'esclaves afro-malgaches, se trouvent structurellement exclus de ce partage de pouvoir et, à la longue, vont se mobiliser contre cet état de fait. Et la mobilisation se fera sur une base ethnique.

Ainsi, la gestion de ce concordat est une tâche extrêmement complexe. Mais dans les années 1970, les tensions ethniques semblaient s'être apaisées. Le Parti Travailleiste met l'accent sur les qualités d'homme d'Etat de Sir Seewoosagur Ramgoolam, sur son souci primordial d'éviter toute controverse au sujet des langues, cultures et religions. Mais il faut y ajouter la consolidation du « *Welfare State* », et surtout l'augmentation conséquente du poids du service civil dans la société mauricienne, l'Etat d'une manière générale servant d'avenue de mobilité sociale pour les Indo-mauriciens, le secteur privé étant réservé aux Franco-mauriciens (pour les postes à responsabilité et de gestion) et aux « gens de couleur » (au niveau subalterne).

De même, avec la naissance et le succès du Mouvement Militant Mauricien (MMM), on vit émerger un discours à la fois nationaliste et révolutionnaire axé sur la lutte des classes, créant un climat peu propice à la mobilisation ethnique.

Mais ces conditions ne seront plus opératoires à partir du début des années 1980. En effet, il y eut trois ruptures au sein du MMM. Tout d'abord, face à la crise économique, le MMM adopta la politique d'un « Nouveau Consensus Social » qui signifiait l'abandon de la lutte des classes. Deuxièmement, les élections de 1982 furent suivies par une cassure du MMM sur une base ethnique, et le conflit Paul Bérenger/Sir Aneerood Jugnauth fut perçu comme un affrontement minorités/majorité. Le retour de *l'ethnic politics* et du clientélisme électoral à outrance pratiqué par un parti au pouvoir (le Mouvement Socialiste Militant), tentant de se créer un électorat hindou à travers le contrôle de l'état, va amener une véritable cassure à l'intérieur du pays. Dans ce contexte, le slogan « *enn sel lepep enn sel nation* » fut mis de côté et on vit émerger à la place le concept de multiculturalisme pluriethnique, d'unité dans la diversité et de la nation arc-en-ciel, dont l'institutionnalisation se fit à travers la création de centres

culturels (ex. le Centre Culturel Africain, le Centre Culturel Islamique etc.) et des « *composite shows* ».

Dans les années 1980, l'acceptation des recettes ultralibérales du FMI (Fonds Monétaire International) et de la Banque Mondiale va susciter un essor économique considérable avec l'industrialisation du pays. Certains analystes, à l'instar de Thomas Hylland Eriksen, prédirent alors que la globalisation et l'industrialisation ouvraient la voie à un « *post ethnic society* »<sup>25</sup>, la modernité voulant dire que non seulement les Mauriciens se définiraient par rapport à l'extérieur, mais aussi la disparition d'un monde du travail ethniquement compartimenté et l'apparition de nouvelles sphères de vie sociale qui n'étaient pas organisées d'une manière ethnique. En outre, la modernisation et la globalisation entraîneraient, non seulement le triomphe de l'individualisme hédoniste et personnaliste, mais aussi l'acceptation de la méritocratie.

Pourtant, les recettes ultra-libérales firent que le développement économique se fit au détriment du social. De même, les recettes de la Banque Mondiale et le FMI préconisaient le rétrécissement de l'État, jusque-là seule avenue de mobilité sociale pour bon nombre d'Indo-Mauriciens alors que l'« *open society* » qui se mettait en place ne pouvait que profiter à certains groupes déjà bien établis dans le secteur privé. Dans ce contexte, la radicalisation des revendications des organisations socio-culturelles (organisées sur une base de caste ou linguistique) était à prévoir. Ainsi, le particularisme tamoul va s'accroître à mesure que l'élite tamoule se sentira niée de leur part de l'État. Et l'on vit émerger des demandes de reconnaissance du groupe tamoul comme entité séparée dans la Constitution du pays ou des manifestations bruyantes, suite à l'inversion du Tamil et de l'Hindi sur les billets de banque, ou encore suite à la mort d'un prisonnier récidiviste notoire en cavale, mais tamoul, abattu par les policiers le jour du *Cavade* (fête religieuse tamoule).

On sait que la globalisation entraîne non seulement le triomphe d'un modèle global basé sur les valeurs occidentales, mais aussi la montée des intégrismes. Ainsi, certaines associations prônant l'unité des Hindous nouent des contacts avec des organisations similaires de la Grande Péninsule. Du côté des Musulmans, non seulement on voit une plus grande identification au monde arabe et non plus au Pakistan (alors que l'Arabe remplace l'Ourdou), mais aussi la montée du Hizbullah, notamment dans le quartier musulman défavorisé de la capitale, la Plaine verte.

On vit aussi émerger le discours du malaise créole, discours qui n'est que l'expression de l'émergence d'une nouvelle identité ethnique dans l'île Maurice plurielle. En effet, les années 1980 coïncident avec le « *defining*

---

25 T. H. Eriksen (1993) : *Ethnicity and Nationalism : Anthropological Perspectives*, London : Pluto Press, p. 158-160.

*moment* » de la communauté créole — communauté qui regroupe les descendants d’esclaves afro-malgaches qui avaient été jusqu’ici rassemblés dans un groupe fourre-tout, la « population générale », et qui a été longtemps à la remorque de la petite bourgeoisie de couleur dans le champs politique.

La montée d’une conscience créole ne fut en fait que la réponse du groupe à une perception de marginalisation, voire d’exclusion<sup>26</sup>. Dans cette construction identitaire, on retrouve les mêmes schémas : ré-appropriation de l’histoire (1<sup>er</sup> février date de l’abolition de l’esclavage devenant une fête identitaire), récupération de symboles historiques tels les marrons et autres lieux de mémoire à l’instar de la montagne du Morne Brabant, tentative d’annexer le religieux au discours identitaire, émergence d’associations socio-culturelles : MMKA (Mouvement Mauricien Kréol Africain), ROC (Rassemblement des Organisations Créoles), ASCAM, etc., naissance de journaux tels *La Voix Kréol* et *Solidarité*. Le culturel étant lié à l’ethnicité, la langue créole fut réappropriée à des fins identitaires, alors que les racines africaines sont réinventées. Le séga devint le « seggae », et le chanteur Kaya prônant la rédemption de l’homme noir d’après l’idéologie rastafarienne devint rapidement une icône identitaire, sa mort ne pouvant que déclencher les événements sanglants de février 1999, comme pour nous rappeler que l’île Maurice post-ethnique n’est pas pour demain.

Loin de favoriser l’émergence d’une société post-ethnique, les développements et les mutations économiques et sociales récentes ont, au contraire, redynamisé les luttes sociales, qui, dans le contexte de ce partage des pouvoirs Etat-secteur privé effectué au cours du processus de démocratisation et de décolonisation, et dans le cadre de l’abandon de l’idéologie militante axée sur la lutte des classes, ne pouvaient que prendre la forme de mobilisations ethniques.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allen R. (1983), *Creoles, Indian immigrants and the restructuring of society in Mauritius (1767-1885)*, PhD Thesis, University of Illinois, p. 97.
- Arno T. et Orian C. (1986), *Ile Maurice : une société multiraciale*, Paris, L’Harmattan.
- Barth F. (ed.) (1969), *Ethnic groups and boundaries. The social organisation of cultural difference*, Bergen/Oslo : Universitetsforlaget, London : George Allen et Unwin.
- Bérenger P., « Le Parti Travaille hier et aujourd’hui. Pour une histoire du Parti Travaille », *Le Militant*, 1<sup>er</sup> septembre 1976.
- Bissoondoyal U. (1990), *Promises to keep*, [Rose Hill, Mauritius] : Editions de l’Océan Indien ; New Delhi : Wiley Eastern.

26 J. Chan Low (2002) : « Esclaves, exclus... citoyens ? », In J.C. Cangy, J. Chan Low et M. Paroomal (eds.), *L’esclavage et ses séquelles. Mémoire et vécu d’hier et d’aujourd’hui*, p. 237-292.

- Brown D. (1989), « Ethnic revival : perspectives on state and society », in *Third World Quarterly*, Vol. II, n° 4, p. 1-17.
- Chan Low J. (1995), *Great Britain and the constitutional evolution of Mauritius 1954-1961*, MA dissertation, London School of Economics and Political Science.
- Chan Low J. (2002), « L'île Maurice dans les années soixante : un survol » in *Revue Historique des Mascareignes*, 4<sup>e</sup> année, n° 4.
- Chaudenson R. (1992), *Des hommes des îles, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan.
- Durand J. P. et J. (1978), *L'île Maurice et ses populations*, Bruxelles, Ed. Complexe, p. 44.
- Hassam S. et Rassool A. (1965), *Ile Maurice : Creuset de l'Océan Indien*, Paris, p. 112-113.
- Labaysse F. (1980), Société et structure de communication à l'île Maurice ancienne Isle de France (de 1715 à 1900), Thèse de 3<sup>e</sup> cycle (Histoire), Université de Paris IV, p. 283.
- Lehembre B. (1984), *L'île Maurice*, Paris, Karthala, p. 78.
- Prudhomme C. (1984), *Histoire religieuse de L'île de la Réunion*, Paris, Karthala.
- Reddi S. (1989), « The development of political awareness among Indians 1870-1930 », in *Journal of Mauritian Studies*, Vol. 3, n° 1, p. 1-15.
- Report on the Census enumeration made in the colony of Mauritius and its dependencies*, 6 December 1881, p. 7.